

Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 12 septembre 1869

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Coulon, Georges \(1838-1912\)](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (10)

Collation1 p. (152r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Georges Coulon, 12 septembre 1869, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/11098>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [12 septembre 1869](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Coulon, Georges \(1838-1912\)](#)

Lieu de destination 28, rue Pigalle, Paris

Description

Résumé

Godin répond à Georges Coulon qui prévoit de se rendre au Familistère : Godin lui recommande d'éviter de venir par mauvais temps et espère qu'il pourra séjourner plus longtemps qu'il le prévoit afin qu'ils puissent aborder la « question sociale ».

Notes

Adresse mentionnée au recto, sans le nom de la commune. Probablement rue Pigalle à Paris, orthographiée « Pigale » par Godin.

Mots-clés

[Problèmes sociaux](#), [Visite au Familistère](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Coulon, Georges (1838-1912)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Administration
- Droit/Justice
- Franc-maçonnerie

Biographie Avocat et haut fonctionnaire français né en 1838 à Paris et décédé en 1912 à Paris. Fils d'un chorégraphe et d'une actrice, probablement enfant naturel du dramaturge Eugène Scribe, Georges Coulon étudie le droit et devient clerc de notaire en 1860 puis avocat au barreau de Paris en 1862. Libre-penseur, franc-maçon et républicain, il travaille auprès de l'avocat Jules Favre. Il voyage en Égypte en 1869. Coulon est nommé préfet de Vendée par [Gambetta](#) en septembre 1870. Il sert six mois à ce poste, retourne ensuite au barreau et travaille en qualité d'avocat de la [Compagnie du canal de Suez](#). Coulon correspond à cette époque avec Jean-

Baptiste André Godin à propos des élections législatives de 1869, auxquelles [Jules Favre](#) est candidat républicain, et à propos du Familistère. Godin charge Coulon de questions juridiques relatives à ses affaires industrielles et au procès qui l'oppose à sa première épouse [Esther Lemaire](#). Coulon se marie en 1880 avec Geneviève Pelletan, fille du républicain Eugène Pelletan (1813-1884) et sœur du socialiste Camille Pelletan (1846-1915), avec laquelle il a six fils. Nommé conseiller d'État en 1881, Coulon est détaché à la direction des Postes et Télégraphes de 1887 à 1889. C'est à cette époque qu'il visite le Familistère en compagnie de son épouse, après une quinzaine d'années sans relations avec Godin : « Certes, nous nous souvenons de vous, ma femme et moi, écrit Godin à Coulon le 8 avril 1887 quelques jours avant sa visite, et votre souvenir nous était même particulièrement présent ces jours-ci. » Coulon réintègre le Conseil d'État en 1890, dont il est le vice-président de 1898 jusqu'à sa mort en 1912. Georges Coulon est abonné à la revue du Familistère, *Le Devoir*. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1877, officier de l'ordre en 1887, commandeur en 1896, grand officier en 1906 et grand-croix en 1909.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/12/2021

Dernière modification le 26/04/2023

Guise le 11 juillet 1869

152

Cher Monsieur

vous pourrez dire à quanl vous
le rendrez je ne prisois rien qui
puisse obligier à m'absenter, je
vous serai très plaisir.

je me permis de dire à vous caprice
de choisir pas le mauvais temps
pour le sejour que vous ferez auprès
de nous et lorsque nous en per-
piles de temps que ce que vous
annonnez, si vous êtes libre pour
le rest de ce mois ; autrement il
ne nous serait pas possible
d'aborder la question sociale dont
vous me manifestez l'intention
de vous occuper avec moi.

mes sentiments bon dessus

Godin

Monsieur Georges Coulon 24 rue guyot